



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E100780

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2025

ÉDITÉ LE 14/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 412 846 966 00023

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 85 06

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 518371W1244000/001 540956

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 518371W1244000/001 540956/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : GARREAU SARL

13 RUE DU STADE
85770 VIX

Téléphone : 02 51 00 64 27

Portable : 06 69 69 20 80

Fax :

Site Internet : www.garreau-vix.fr

E-mail : garreauj.sarl@orange.fr

Responsabilité légale :

GARREAU SANDY GÉRANT / RANDONNET ERIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur)	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/03/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	23/03/2023
o Ventilation mécanique	23/03/2023
o Isolation des combles perdus	23/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.